

CONFERENCE MONDIALE DES MOUVEMENTS DEMOCRATES - CHRETIENS

----- LES 8 ET 9 NOVEMBRE 1956 À PARIS

RAPPORT SUR LA DOCTRINE POLITIQUE DE LA DEMOCRATIE CHRETIENNE

PAR

ROBERT HOUBEN
SÉNATEUR - DIRECTEUR DU CENTRE D'ÉTUDES
ET DE DOCUMENTATION DU P.S.C.

REMARQUES PREALABLES

Il m'a été demandé d'établir un rapport introductif à un échange de vues sur la doctrine de la démocratie chrétienne.

Il est bien évident que ce texte ne peut être qu'un point de départ et même qu'il ne peut l'être que d'une façon fort imparfaite.

Tout d'abord, on ne pourrait en quelques pages faire le tour des diverses questions qui s'imposent à l'esprit, ni approfondir les points que l'on peut et que l'on doit retenir.

Ensuite, si du point de vue qui nous occupe des préoccupations et des difficultés existent dans tous les pays, elles seront cependant différentes d'un pays à l'autre. Comment pourrait-il en être autrement alors que ces pays connaissent des conditions différentes non seulement au point de vue politique, économique et sociale mais encore au point de vue des courants religieux et philosophiques qui s'y manifestent.

Comment faire, dès lors, pour aborder le problème dans ce bref exposé sous l'angle qui correspond aux préoccupations de chacun ou même d'une majorité ?

Enfin, ce rapport ne pourra échapper au reproche de ne pas être fondé sur une documentation suffisante et de contenir trop de vues subjectives.

.....

Ce reproche sera fondé mais trouve peut-être une excuse dans le fait qu'il ne fut pas possible de procéder à une suffisante information préalable.

Nous ne pouvons donc faire autrement que d'exposer quelques idées générales en reprenant la question à la base, tout en nous efforçant d'inclure dans cette note les aspects sur lesquels l'attention a été attirée lorsque ce rapport fut demandé.

DOCTRINE POLITIQUE DE LA DEMOCRATIE CHRETIENNE

I - LES CHRETIENS ET L'ACTION POLITIQUE

1. - Notre siècle est caractérisé par le mouvement des masses, qui aspirent au bien-être et à l'émancipation.

Pour toutes sortes de raisons, qu'il est superflu, de rappeler, les peuples ou les couches sociales qui sont dans un état de misère, absolue ou relative, prennent conscience de leur situation, la comparent à celle d'autres, commencent à penser que cette situation n'est ni fatale, ni irrémédiable et attendent ou exigent avec impatience un sort meilleur.

"La vision de l'avenir, m'écrit Monsieur Sieniewicz, présentée habilement par les communistes, attire non seulement les peuples de l'Asie et de l'Afrique, mais encore ceux dont le développement économique est insuffisamment avancé comparativement à celui de l'Occident, et ceux qui, dans la société occidentale, sont mécontents de leur sort."

2. - Cependant, le communisme, le marxisme, ne promettent le bien-être qu'au prix d'abdications et de renoncements.

Tu seras mieux nourri, mieux logé, mieux habillé, tu seras l'égal des autres, tes enfants auront de l'instruction et seront introduits dans les sciences, et les arts, que se réservaient des classes privilégiées, mais: ta qualité de citoyen consistera dans une obéissance aveugle; tu abdiqueras comme père ou mère, car tes enfants appartiennent à la collectivité; les liens familiaux doivent s'effacer devant les exigences de la collectivité, ton intelligence ton instruction ne peuvent jamais s'opposer aux conceptions de la collectivité, que tu dois servir; tu renonceras au mythe religieux.

3. - D'où vient alors l'attrait de ce message communiste, alors qu'il existe cependant d'autres courants politiques ?

Faut-il poser la question ? Ce message attire :

- parce qu'il laisse espérer une amélioration immédiate;

- parce que les abdications dont il a été question ne sont pas des abdications ou ne sont pas perceptibles comme telles pour ceux qui vivent dans une détresse physique; qu'elles sont facilement acceptées par ceux qui connaissent un sentiment d'infériorité et qui luttent pour l'égalité ;

- parce que ce message se présente aussi comme une réaction, une révolte contre un passé et un ordre établi dont il est facile d'imputer la responsabilité aux chrétiens à cause de la position prépondérante qu'ils ont longtemps occupée dans la gestion du monde.

4 - Cependant ce courant communiste, faut-il le rappeler, n'est pas uniquement un courant politique, visant à certains résultats sur le plan social et économique. Les abdications dont nous avons parlé et qu'il réclame ne sont pas seulement des moyens pour atteindre des résultats matériels, sociaux et économiques. Le point de départ de sa doctrine est un matérialisme, incompatible et farouchement hostile au christianisme, en raison d'une conception toute différente de l'homme. La destruction du christianisme est, pour ce courant matérialiste, un objectif en soi.

5. - En présence de cette lutte qui se joue sur le plan politique, les chrétiens ont plusieurs raisons de s'engager comme tels dans l'action politique.

D'une part, ils doivent défendre les libertés indispensables pour que les chrétiens puissent vivre selon leur foi et la faire rayonner. On n'oubliera pas que dans beaucoup de nos pays, les oeuvres de charité chrétienne et l'action religieuse ne pourraient pas longtemps agir ouvertement et sur une large échelle si elles n'étaient protégées par l'action politique chrétienne.

D'autre part, les chrétiens se doivent de sauvegarder en faveur de tous leurs concitoyens les valeurs humaines que détruiraient les abdications et les renoncements auxquelles aboutit le matérialisme et qu'impose le communisme.

Enfin, pour la protection de la civilisation chrétienne et plus encore par charité chrétienne, les chrétiens doivent apporter leur action politique, leurs solutions et leur message en faveur de ceux qui sont défavorisés par le sort et qui comme tels sont exposés à l'attrait du communisme.

6. - Nous écartons-nous de notre sujet en parlant d'abord de l'action au lieu de parler immédiatement de la doctrine ?

Il semble bien que non, car en rappelant les raisons d'être de l'action politique chrétienne, nous avons aussi rencontré ses objectifs. Ces objectifs doivent se refléter directement dans la doctrine politique puisque

.....

celle-ci a pour but d'orienter l'action.

Mais où en sommes-nous en ce qui concerne la doctrine ?

II - LES CHRETIENS & LA DOCTRINE POLITIQUE

1. - La Doctrine politique a pour objet l'action politique.

Elle a pour but d'orienter cette action: elle indique les conceptions dont on s'inspire, les valeurs que l'on veut promouvoir elle trace dans les grandes lignes les solutions qu'on veut donner aux principaux problèmes de notre époque; elle trace l'image générale de ce que l'on veut réaliser.

2. - Une doctrine politique est indispensable pour l'efficacité de l'action politique parce que toute action complexe et longue ne peut aboutir que pour autant qu'elle soit ordonnée par un plan et parce que là où de nombreuses personnes doivent coopérer, on ne peut sans conceptions et programme préétablis obtenir l'unité de l'action. La doctrine politique est l'élément de coordination et l'élément de continuité entre les efforts des nombreuses personnes qui ont à agir parallèlement et successivement sur le plan politique.

3. - Il faut le souligner: l'action politique ne peut être adéquatement guidée que par une doctrine politique.

Il ne faut pas confondre l'action religieuse et chrétienne, qui a pour objet le rayonnement de la religion chrétienne, et l'action politique chrétienne, qui a pour objet la réalisation d'un bien commun dans la gestion de la Cité.

Il ne faut donc pas confondre la doctrine religieuse et philosophique chrétienne et la doctrine politique chrétienne. La première contient des données abstraites, éternelles, la seconde doit guider l'action politique dans des pays déterminés, à une époque déterminée, en tenant compte de toutes les situations que l'on ne peut modifier. La première peut postuler l'adhésion de tous aux mêmes vérités; la seconde recherchera les règles de la meilleure cohabitation entre citoyens n'adhérant pas à la même idéologie. Au surplus, la doctrine politique doit descendre en dessous de la philosophie, en dessous du droit naturel et de la morale: elle doit résoudre des problèmes auxquels la philosophie n'apporte pas de réponse parce que la réponse est philosophiquement, moralement neutre et qu'il y a dès lors plusieurs réponses possibles, toutes irréprochables au point de vue du droit naturel et de la morale.

4. - Cette doctrine politique sera cependant chrétienne.

Négativement, elle rejettera les objectifs et les moyens que condamne la conscience chrétienne. C'est ainsi qu'elle s'opposera aux abdications

qu'exige le marxisme communiste.

Positivement, notre doctrine politique sera chrétienne parce qu'elle tendra à protéger et à diffuser, non pas les vérités religieuses chrétiennes comme telles (ce n'est pas l'objet de l'action politique), mais les vérités humaines, les données sur la personne et les sociétés, qui nous viennent de notre acquit chrétien. Les vérités et les normes chrétiennes indiqueront les valeurs à promouvoir; elles donneront à la doctrine politique un sens et une orientation générale; elles l'imprégneront du souci du bien commun et du bien-être d'autrui.

5. - Il y a donc une doctrine chrétienne: elle est politique, elle est chrétienne; elle trouve son unité et sa logique dans son inspiration et ses objectifs. Mais si l'on veut donner à cette doctrine un contenu suffisant pour répondre au but, on ne pourrait la déterminer par déduction logique à partir de principes philosophiques.

Quel est donc son contenu ?

III - LE CONTENU DE LA DOCTRINE POLITIQUE CHRETIENNE

1. - Puisque d'une part la doctrine politique ne peut se construire dans sa plénitude par la logique et par voie de déduction à partir de principes philosophiques, puisque d'autre part les pays connaissent des situations et des besoins différents, il ne faut point s'étonner des divergences que l'on constate dans les positions prises par les chrétiens dans les différents pays.

2. - Cependant, en confrontant un certain nombre de programmes de partis chrétiens, on aperçoit des lignes maîtresses communes. Ces lignes maîtresses semblent d'ailleurs devoir être valables d'une façon générale, étant donné qu'elles partent des valeurs fondamentales que préconise le christianisme et qu'elles touchent au noeud des problèmes importants de notre époque.

D'une façon très sommaire, trop sommaire, ces grandes lignes peuvent s'indiquer comme suit :

comme énoncés de Dieu

I a) - Le principe fondamental: la primauté de valeur de la personne humaine.

Il ne s'agit point d'un individualisme, qui isole la personne; il s'agit d'un personnalisme reconnaissant la personne dans sa pleine valeur et dans tous ses caractères, notamment son caractère social.

II b) - La personne a des droits et des libertés qu'il convient de reconnaître et de garantir politiquement.

Notons particulièrement: la liberté de conscience, de reli-

Le fait "Signes spécifiques" n'est pas la
la droite doit suppléer le fait de remplacer par
la conscience

gion, de pensée, le droit d'orienter sa vie.

III c) - Le pluralisme des sociétés: la reconnaissance de l'existence et des fonctions des diverses communautés dans lesquelles vit et s'épanouit la personne.

En particulier, la reconnaissance de la famille, de la solidarité familiale, du droit exclusif des parents d'éduquer leurs enfants selon leur conscience.

IV d) - La démocratie politique, qui implique l'attribution du pouvoir suprême à un organe émanant de la nation, la libre diffusion d'idées politiques, le pluralisme des partis politiques, au sein desquels les citoyens se groupent autour d'un programme qu'ils proposent au suffrage de leurs concitoyens.

V e) - La promotion sociale, le bien-être des classes défavorisées, ce qui implique une politique économique orientée vers le bien de la personne et dominée par des objectifs sociaux.

VI f) - La coopération internationale et l'aide aux peuples pauvres.

3. - Faut-il justifier ces thèses premières ?

Elles constituent une trame solide autour de laquelle une doctrine complète peut être établie de façon cohérente.

Elles trouvent un appui dans de nombreuses déclarations internationales concernant les droits des personnes et les objectifs sociaux et économiques à poursuivre.

Elles expriment la tendance fondamentale chrétienne s'opposant au matérialisme dont nous avons parlé. En effet, celui-ci ne considère l'homme que comme une partie constituante d'une collectivité, qui trouve son but en soi.

Une doctrine fondée sur ces thèses peut d'autant mieux être opposée au message communiste qu'elle tend à un bien être plus parfait puisqu'elle exclut les abdications que le communisme impose.

Et l'expérience ne prouve-t-elle pas que la méconnaissance des valeurs humaines traduites dans cette doctrine chrétienne entraîne d'immenses souffrances d'abord dans l'oppression et ensuite dans les luttes que celle-ci provoque ?